

Comptes consolidés du 1^{er} semestre 2003



Sommaire

Rapport d'activité du premier semestre 2003	2
Les chiffres clés	5
Compte de résultat consolidé	6
Bilan consolidé	7
Tableau des flux de trésorerie consolidés	8
Variation des capitaux propres consolidés	9
Annexe aux comptes consolidés	10
Liste des principales sociétés consolidées au 30 juin 2003	26
Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes consolidés semestriels	30

Rapport d'activité du premier semestre 2003

Le conseil d'administration de VINCI s'est réuni le 11 septembre 2003, sous la présidence d'Antoine Zacharias, pour arrêter les comptes du premier semestre 2003 et examiner les perspectives de l'année en cours.

■ Progression du chiffre d'affaires en France et à l'international

Le chiffre d'affaires de VINCI s'est élevé à 8,5 milliards d'euros au premier semestre 2003, en progression de 2,1 % à structure comparable par rapport au premier semestre de l'exercice précédent.

À structure réelle, l'augmentation du chiffre d'affaires d'un semestre sur l'autre est ramenée à 0,6 % sous l'effet des variations des changes, dont l'impact négatif d'environ 200 millions d'euros a pu être, pour partie, compensé par la consolidation des dernières acquisitions, effectuées principalement chez VINCI Concessions et VINCI Energies.

Ces évolutions illustrent la capacité du Groupe à maintenir une croissance organique positive et à poursuivre son développement, malgré une conjoncture difficile affectant plusieurs de ses marchés et alors même que la recherche de l'amélioration des marges, priorité de VINCI, impose une grande sélectivité dans les prises d'affaires nouvelles.

Après un premier trimestre marqué par de mauvaises conditions climatiques dans la plupart des pays européens et par un environnement international instable, le deuxième trimestre a enregistré un rebond d'activité (+ 3,9 % à structure comparable), particulièrement sensible dans les concessions et la construction en France.

En France, le chiffre d'affaires est en augmentation de 1,3 % à structure comparable et s'établit à 5,1 milliards d'euros sur le semestre. À structure réelle, le chiffre d'affaires réalisé en France s'accroît de 2,5 %.

À l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 3,4 milliards d'euros, en progression de 3,2 % à périmètre et à taux de change constants. À structure réelle, la contraction du chiffre d'affaires est limitée à 2,2 % malgré un effet de change défavorable.

Chiffre d'affaires par métier

en millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	1 ^{er} semestre 2003	Variation à structure réelle	Variation à structure constante
Concessions	882	910	+ 3,2 %	+ 3,1 %
Énergies	1 481	1 493	+ 0,8 %	- 0,7 %
Routes	2 382	2 329	- 2,2 %	+ 0,7 %
Construction	3 633	3 759	+ 3,5 %	+ 5,7 %
Divers et éliminations	88	24	—	—
Total	8 466	8 515	+ 0,6 %	+ 2,1 %

■ Des résultats en progression sensible

Le résultat net part du groupe du semestre ressort à 195,6 millions d'euros, en hausse de près de 13 % par rapport à celui du premier semestre 2002 (173,6 millions d'euros). Le résultat par action, quant à lui, s'améliore de 14 %, passant de 2,06 à 2,35 euros.

Cette bonne performance traduit l'augmentation du résultat courant (+ 9,5 %), qui s'établit à 363 millions d'euros (contre 332 millions d'euros au premier semestre 2002), résultant de la progression du résultat d'exploitation et de l'amélioration du résultat financier.

Le résultat d'exploitation s'est accru de 2,5 %, à 427 millions d'euros (contre 416 millions d'euros au premier semestre 2002), représentant 5 % du chiffre d'affaires (contre 4,9 % au premier semestre 2002). Chacun des pôles de métiers a maintenu ou

amélioré sa contribution et sa marge d'exploitation, ce qui montre la forte réactivité des entreprises du Groupe et leur capacité à s'adapter aux variations de la conjoncture.

Résultat d'exploitation par métier

en millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	% CA	1 ^{er} semestre 2003	% CA
Concessions	253	28,7 %	257	28,2 %
Énergies	45	3 %	49	3,3 %
Routes	7	NS	8	NS
Construction	112	3,1 %	113	3 %
Divers et éliminations	(1)	—	—	—
Total	416	4,9 %	427	5 %

Le résultat financier s'inscrit, en net progrès de 21 millions d'euros, à - 63 millions d'euros (contre - 84 millions d'euros au premier semestre 2002), l'amélioration de la trésorerie d'exploitation et l'encaissement du premier dividende reçu d'ASF ayant largement compensé le coût de financement de la participation de VINCI au capital de cette société.

■ Situation financière

L'autofinancement dégagé au premier semestre 2003, de 494 millions d'euros, s'est maintenu malgré un effet de change défavorable, à un niveau voisin de celui, déjà très élevé, atteint au premier semestre 2002 (524 millions d'euros), qui avait bénéficié du dénouement d'un important contrat en Afrique.

Les investissements industriels d'exploitation ayant été réduits à 161 millions d'euros (contre 196 millions d'euros au premier semestre 2002), il ressort un *cashflow* disponible avant variation du besoin en fonds de roulement de 333 millions d'euros, en amélioration par rapport à celui dégagé au premier semestre 2002.

Les investissements de développement menés dans le cadre des concessions existantes (réseau interurbain et A86 pour Cofiroute, Pont de Rion-Antirion en Grèce) ont représenté un montant de 203 millions d'euros, en retrait sur celui enregistré au premier semestre 2002 (221 millions d'euros), en raison

de l'achèvement des travaux de l'autoroute Chillán-Collipulli, au Chili.

L'ensemble des flux du premier semestre 2003 se traduit par une augmentation de l'endettement d'environ 500 millions d'euros, qui correspond sensiblement à la variation saisonnière du besoin en fonds de roulement. Au premier semestre 2002, l'endettement du Groupe s'était accru de 1,3 milliard d'euros sous l'effet principal de son investissement dans ASF.

Le bilan au 30 juin 2003 fait apparaître un montant de fonds propres et intérêts minoritaires de 3,2 milliards d'euros, en augmentation de 6 % par rapport à la position au 30 juin 2002. L'endettement financier net représente, quant à lui, un montant de 3 milliards d'euros, entièrement logé sur le pôle Concessions du Groupe. Hors autocontrôle, il s'établit à 3,2 milliards d'euros, en diminution de 530 millions d'euros par rapport au 30 juin 2002.

■ Comptes sociaux

Le résultat social du holding s'établit pour le premier semestre 2003 à 1 866 millions d'euros. Il intègre une plus-value de 1 821 millions d'euros dégagée à l'occasion de l'apport à VINCI Concessions, en février 2003, des titres Cofiroute détenus par

VINCI. Compte tenu de cette opération, les capitaux propres du holding s'établissent à 4,95 milliards d'euros au 30 juin 2003, contre 3,35 milliards d'euros au 30 juin 2002.

■ Perspectives pour l'ensemble de l'exercice 2003

Le président Antoine Zacharias a souligné la vitalité de l'exploitation dans tous les métiers et rappelé que le Groupe pouvait s'appuyer sur une situation financière solide (notation Standard & Poor's BBB+ avec perspective stable récemment confirmée). Par ailleurs, le carnet de commandes a été renouvelé dans de bonnes conditions et se maintient à un très haut niveau (12 milliards d'euros au 30 juin 2003, soit neuf mois d'activité moyenne), ce qui confère aux entreprises du Groupe une bonne visibilité sur l'évolution de leur activité et sur leurs résultats.

Dans ces conditions, sur l'ensemble de l'année 2003, le chiffre d'affaires devrait augmenter légèrement et le résultat d'exploitation continuer de progresser. En ce qui concerne le résultat net, le président a indiqué que « la barre des 500 millions d'euros devrait être franchie ».

Les chiffres clés

en millions d'euros	1 ^{er} semestre 2003	1 ^{er} semestre 2002 pro forma ⁽⁴⁾	Exercice 2002
Chiffre d'affaires consolidé	8 514,5	8 465,8	17 553,8
dont chiffre d'affaires réalisé à l'étranger	3 382,8	3 457,2	7 236,2
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>39,7 %</i>	<i>40,8 %</i>	<i>41,2 %</i>
Excédent brut d'exploitation	686,1	722,0	1 664,0
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>8,1 %</i>	<i>8,5 %</i>	<i>9,5 %</i>
Résultat d'exploitation	426,5	416,3	1 067,3
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>5,0 %</i>	<i>4,9 %</i>	<i>6,1 %</i>
Résultat courant	363,1	331,6	875,1
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>4,3 %</i>	<i>3,9 %</i>	<i>5,0 %</i>
Résultat net part du groupe	195,6	173,6	477,8
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>2,3 %</i>	<i>2,1 %</i>	<i>2,7 %</i>
Résultat net par action (en euros)	2,35	2,06	5,62
Dividende par action hors avoir fiscal (en euros)			1,80
Capitaux propres part du groupe	2 650,7	2 488,3	2 597,4
Provisions pour risques	1 552,7	1 642,6	1 627,9
Excédent (endettement) financier net	(2 993,9)	(3 323,4)	(2 492,9)
Autofinancement	494,4	524,0	1 219,2
Investissements industriels nets	(160,8)	(195,8)	(454,6)
Investissements du domaine concédé	(203,0)	(221,0)	(406,8)
Investissements financiers nets	(67,9)	(1 143,2)	(1 188,4)
Effectifs moyens	126 387	126 337	127 380

⁽⁴⁾ Cf. « Comparabilité des exercices : comptes pro forma » en note C de l'Annexe aux comptes consolidés, page 11.

Compte de résultat consolidé

	Notes	1 ^{er} semestre 2003	1 ^{er} semestre 2002 pro forma ^(e)	1 ^{er} semestre 2002	Exercice 2002
en millions d'euros					
Chiffre d'affaires	1-2-3	8 514,5	8 465,8	8 465,8	17 553,8
Autres produits		429,4	413,1	413,1	890,1
Produits d'exploitation		8 943,9	8 878,9	8 878,9	18 443,9
Charges d'exploitation		(8 257,8)	(8 157,0)	(8 152,5)	(16 779,9)
Excédent brut d'exploitation	2-3	686,1	722,0	726,4	1 664,0
Amortissements et provisions		(259,5)	(305,7)	(311,1)	(596,8)
Résultat d'exploitation	2-3	426,5	416,3	415,3	1 067,3
Charges et produits financiers		(45,9)	(68,5)	(68,5)	(152,9)
Amortissements et provisions		(17,5)	(16,1)	(15,1)	(39,2)
Résultat financier	4	(63,4)	(84,6)	(83,7)	(192,1)
Résultat courant		363,1	331,6	331,6	875,1
Charges et produits exceptionnels		(23,5)	(32,0)	(32,0)	(87,4)
Amortissements et provisions		55,8	51,5	51,5	94,6
Résultat exceptionnel	5	32,3	19,5	19,5	7,1
Impôts sur les bénéfices	6	(110,9)	(111,2)	(111,2)	(223,1)
Amortissement des écarts d'acquisition	8	(45,8)	(31,9)	(31,9)	(102,3)
Résultat net des sociétés intégrées		238,8	208,0	208,0	556,8
Part du groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence	12	(0,3)	1,9	1,9	0,8
Intérêts minoritaires	17	(42,9)	(36,2)	(36,2)	(79,8)
Résultat net part du groupe		195,6	173,6	173,6	477,8
Résultat net par action (en euros)	7	2,35	2,06	2,06	5,62
Résultat net dilué par action (en euros)	7	2,20	1,95	1,95	5,21

^(e) Cf. « Comparabilité des exercices : comptes pro forma » en note C de l'Annexe aux comptes consolidés, page 11.

Bilan consolidé

Actif en millions d'euros	Notes	30 juin 2003	30 juin 2002 pro forma ^(*)	30 juin 2002	31 décembre 2002
Immobilisations incorporelles		171,6	208,7	208,7	192,3
Écarts d'acquisition	8	869,8	916,2	916,2	921,6
Immobilisations du domaine concédé	9	4 840,5	4 563,3	4 563,3	4 706,4
Immobilisations corporelles		1 854,0	1 938,4	1 938,4	1 926,7
Immobilisations financières					
<i>Titres de participation et autres titres</i>	11	1 368,0	1 301,5	1 301,5	1 302,1
<i>Titres mis en équivalence</i>	12	99,0	116,5	116,5	107,3
<i>Autres immobilisations financières</i>		121,8	212,1	212,1	126,4
		1 588,8	1 630,0	1 630,0	1 535,8
Charges à répartir sur plusieurs exercices		48,4	50,5	69,7	51,4
Total actif immobilisé		9 373,1	9 307,1	9 326,3	9 334,2
Stock et travaux en cours	13	505,0	585,3	585,3	423,7
Clients et autres créances d'exploitation	13	7 810,5	8 042,3	8 023,2	6 998,3
Créances financières à court terme	14-20	258,5	360,1	360,1	262,3
Valeurs mobilières de placement	15-20	2 507,3	1 122,2	1 122,2	2 205,7
Disponibilités	20	1 550,7	1 076,1	1 076,1	898,0
Total actif circulant		12 631,9	11 186,2	11 167,0	10 788,0
Impôts différés actif	6	150,8	159,7	159,7	159,5
Total de l'actif		22 155,7	20 653,0	20 653,0	20 281,6
Passif en millions d'euros	Notes	30 juin 2003	30 juin 2002 pro forma ^(*)	30 juin 2002	31 décembre 2002
Capitaux propres					
<i>Capital</i>	16	835,2	856,1	856,1	828,7
<i>Réserves consolidées</i>		1 676,9	1 471,2	1 471,2	1 322,2
<i>Réserves de conversion</i>		(57,0)	(12,6)	(12,6)	(31,2)
<i>Résultat de l'exercice</i>		195,6	173,6	173,6	477,8
		2 650,7	2 488,3	2 488,3	2 597,4
Intérêts minoritaires	17	525,5	505,4	505,4	511,9
Subventions d'investissement	18	494,6	434,5	434,5	472,5
Provisions pour engagements de retraite		497,4	481,6	481,6	491,8
Provisions pour risques	2-3-19	1 552,7	1 642,6	1 642,6	1 627,9
Dettes financières	20				
<i>Emprunts participatifs et obligataires</i>		4 899,8	3 458,8	3 458,8	4 126,6
<i>Autres emprunts et dettes financières</i>		1 217,5	1 139,4	1 139,4	1 134,2
<i>Emprunts et dettes financières à moins d'un an</i>		1 193,0	1 283,8	1 283,8	598,0
		7 310,4	5 881,9	5 881,9	5 858,8
Autres dettes à plus d'un an		55,6	49,1	49,1	59,5
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	8 912,4	9 025,4	9 025,4	8 500,9
Impôts différés passif	6	156,5	144,1	144,1	160,9
Total du passif		22 155,7	20 653,0	20 653,0	20 281,6

^(*) Cf. « Comparabilité des exercices : comptes pro forma » en note C de l'Annexe aux comptes consolidés, page 11.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

en millions d'euros	Notes	30 juin 2003	30 juin 2002 pro forma ^(*)	30 juin 2002	31 décembre 2002
Opérations d'exploitation					
Excédent brut d'exploitation		686,1	722,0	726,4	1 664,0
Opérations financières et exceptionnelles		(83,3)	(94,5)	(94,5)	(259,7)
Impôts courants		(108,4)	(103,4)	(103,4)	(185,1)
Autofinancement		494,4	524,0	528,5	1 219,2
Variation nette du besoin en fonds de roulement	13	(455,8)	(322,9)	(323,9)	353,4
		38,6	201,1	204,5	1 572,5
Investissements industriels nets					
Investissements industriels		(203,6)	(236,7)	(245,1)	(557,5)
Cessions d'immobilisations		42,7	40,9	40,9	102,9
		(160,8)	(195,8)	(204,2)	(454,6)
Cash-flow disponible <i>avant investissements du domaine concédé</i>		(122,3)	5,3	0,3	1 117,9
Investissements du domaine concédé <i>nets de subventions reçues</i>		(203,0)	(221,0)	(221,1)	(406,8)
Cash-flow disponible <i>après investissements du domaine concédé</i>	(I)	(325,3)	(215,7)	(220,8)	711,1
Investissements financiers nets					
Investissements financiers		(86,6)	(1 135,7)	(1 135,7)	(1 218,4)
Actions VINCI			(25,2)	(25,2)	(26,2)
Cessions de titres et immeubles hors exploitation		18,8	17,7	17,7	56,2
		(67,9)	(1 143,2)	(1 143,2)	(1 188,4)
Variation des immobilisations financières		0,8	25,1	30,2	132,8
	(II)	(67,1)	(1 118,1)	(1 113,0)	(1 055,7)
Opérations de financement					
Augmentations de capital VINCI		26,1	133,8	133,8	147,7
Réduction de capital VINCI par annulation d'actions détenues					(195,5)
Augmentation de capital des filiales souscrites par des tiers		0,1	2,1	2,1	2,2
Dividendes distribués par VINCI		(142,0)	(131,4)	(131,4)	(131,3)
Dividendes versés aux actionnaires des filiales		(21,7)	(15,6)	(15,6)	(50,8)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		3,7	4,1	4,1	4,9
Variation des autres dettes à long terme		(0,1)	(6,2)	(6,2)	(1,1)
	(III)	(133,9)	(13,1)	(13,1)	(223,8)
Total des flux de l'exercice	(I + II + III)	(526,2)	(1 346,9)	(1 346,9)	(568,4)
Excédent (endettement) financier net au 1^{er} janvier		(2 492,9)	(2 071,7)	(2 071,7)	(2 071,7)
Effet de change, de périmètre et divers		25,1	69,1	69,1	121,0
Reclassement actions VINCI en VMP			26,1	26,1	26,2
Excédent (endettement) financier net au 31 décembre ou au 30 juin <i>dont actions VINCI autodétenues</i>	20	(2 993,9) 182,2	(3 323,4) 382,2	(3 323,4) 382,2	(2 492,9) 187,8

^(*) Cf. « Comparabilité des exercices : comptes pro forma » en note C de l'Annexe aux comptes consolidés, page 11.

Variation des capitaux propres consolidés

en millions d'euros	Capital	Réserves	Réserves de conversion	Résultat	Total
Au 31 décembre 2001	828,8	1 041,8	48,5	453,5	2 372,7
Réduction de capital par annulation d'actions détenues en propre	(30,8)	(164,6)	—	—	(195,5)
Augmentations de capital	30,8	117,0	—	—	147,7
Affectation de résultat et dividendes distribués	—	322,3	—	(453,5)	(131,3)
Retraitements liés à l'application de la méthode dérogatoire	—	(11,1)	—	—	(11,1)
Changement de méthode, écart de réévaluation et divers	—	16,8	(4,8)	—	12,0
Différences de conversion	—	—	(74,9)	—	(74,9)
Résultat de l'exercice part du groupe	—	—	—	477,8	477,8
Au 31 décembre 2002	828,7	1 322,2	(31,2)	477,8	2 597,4
Augmentations de capital	6,5	19,6	—	—	26,1
Affectation de résultat et dividendes distribués	—	335,8	—	(477,8)	(142,0)
Écart de réévaluation et divers	—	(0,7)	0,6	—	(0,1)
Différences de conversion	—	—	(26,4)	—	(26,4)
Résultat de l'exercice part du groupe	—	—	—	195,6	195,6
Au 30 juin 2003	835,2	1 676,9	(57,0)	195,6	2 650,7

En application de l'article 215 du règlement 99-02, il est précisé que l'écart d'acquisition qui aurait été constaté suite à la prise de contrôle de Groupe GTM résultant de l'OPE et de la fusion correspond à la différence entre les augmentations de capital (2 172,8 millions d'euros) et les capitaux propres consolidés de Groupe GTM au 1^{er} juillet 2000 (966,7 millions d'euros).

Les écarts d'acquisition, imputés sur les capitaux propres du Groupe en 1997, à l'occasion des apports par la Compagnie générale des eaux de GTIE à Santerne, représentent un amortissement théorique de 5,2 millions d'euros par an.

Annexe aux comptes consolidés

A. Faits marquants

Événements intervenus au cours du premier semestre 2003

■ Réorganisations juridiques

VINCI Concessions

La réorganisation du pôle Concessions, engagée fin 2002, s'est poursuivie par l'apport à VINCI Concessions par VINCI, en février 2003, de ses participations dans les sociétés Cofiroute, VINCI Park, VINCI Infrastructures et VINCI Airports. En rémunération de ces apports, VINCI Concessions a procédé à des augmentations de capital d'un montant total, primes d'apport comprises, de 3 620,9 millions d'euros par émission de 236 203 700 actions nouvelles au profit de VINCI. Le montant de ces augmentations de capital a été déterminé sur la base de la valeur réelle des titres apportés, à l'exception des titres VINCI Park, apportés pour leur valeur nette comptable dans les comptes de VINCI.

VINCI Energies en France

VINCI Energies a procédé au cours du premier semestre 2003 à une réorganisation opérationnelle et juridique. À l'issue de cette réorganisation, les filiales de VINCI Energies en France, précédemment regroupées en cinq zones géographiques, sont désormais réparties en quatorze zones.

■ Émissions d'emprunts obligataires

VINCI a réalisé le 7 mai 2003 une émission obligataire de 150 millions d'euros, assimilable à l'emprunt obligataire de 600 millions d'euros émis en juillet 2002, qui avait fait l'objet en novembre 2002 d'une première tranche complémentaire de 250 millions d'euros. Le montant total de cet emprunt a ainsi été

porté à 1 milliard d'euros. Les trois tranches sont assorties d'un coupon de 5,875 % et viennent à échéance le 22 juillet 2009. Cofiroute a émis le 30 avril 2003 un emprunt obligataire de 600 millions d'euros venant à échéance le 30 avril 2018. Son prix d'émission a été fixé à 99,3128 % du nominal et le coupon à 5,25 %.

B. Saisonnalité de l'activité

Le premier semestre de l'exercice est généralement marqué, dans la plupart des métiers du Groupe, et plus particulièrement dans les travaux routiers, par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison des conditions climatiques moins favorables. Le niveau du chiffre d'affaires et des résultats du premier semestre ne peut donc pas être extrapolé sur l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit en outre par une consommation de la trésorerie d'exploitation au cours du premier semestre, en raison du faible niveau des encaissements durant cette période. L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes du semestre.

Les charges et produits des activités ordinaires que le Groupe perçoit de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés ni différés à la date de l'arrêté intermédiaire. Les charges et produits facturés sur une base annuelle (redevances de brevets, licences, etc.) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre, y compris ceux dont le dénouement est prévu au second semestre de l'exercice, sont provisionnés à la clôture de la période. En particulier, dans le cas de contrats déficitaires, les pertes à terminaison connues au cours du semestre sont provisionnées en totalité dès le 30 juin.

C. Principes comptables et méthodes d'évaluation

■ Principes généraux

Les comptes consolidés de VINCI sont établis en conformité avec la recommandation du Conseil national de la comptabilité de mars 1999 sur les comptes intermédiaires et suivent les mêmes règles et méthodes comptables que celles adoptées pour les comptes annuels, décrites dans le dernier rapport annuel.

Conformément à l'avis n° 2003-E du 9 juillet 2003 du comité d'urgence du Conseil national de la comptabilité concernant les « modalités transitoires de première application de la comptabilisation par composants et des dispositions transitoires prévues à l'article 15 du règlement n° 02-10 du CRC relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs », ces dispositions n'ont pas été appliquées dans les entreprises concessionnaires du Groupe.

■ Comparabilité des exercices : comptes pro forma

Changements de présentation des charges à répartir

Afin d'améliorer la présentation des comptes consolidés, les frais d'installation de chantier, préalablement présentés en charges à répartir à l'actif immobilisé, figurent depuis le 31 décembre 2002 en besoin en fonds de roulement. Par ailleurs, les dotations aux amortissements des frais d'émission des Océane, présentées en résultat d'exploitation au 30 juin 2002, figurent depuis le 31 décembre 2002 en résultat financier.

Afin d'assurer la comparabilité des exercices, des comptes pro forma ont été établis au 30 juin 2002. Ils intègrent les changements de présentation décrits ci-dessus, lesquels n'ont aucune incidence ni sur le résultat net ni sur les capitaux propres du Groupe.

■ Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux effectif moyen d'impôt de l'ensemble du Groupe estimé pour l'exercice 2003.

■ Engagements de retraites

Il n'est pas effectué de calcul actuariel à la clôture des comptes semestriels. La charge de retraite du semestre est égale à la moitié de la charge nette prévisionnelle pour l'ensemble de l'exercice 2003.

■ Périmètre de consolidation

Il se décompose, par méthode de consolidation, de la façon suivante :

	30 juin 2003			31 décembre 2002		
	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger
Intégration globale	1 215	807	408	1 179	787	392
Intégration proportionnelle	267	125	142	261	117	144
Mise en équivalence	28	13	15	28	14	14
	1 510	945	565	1 468	918	550

Les principales entrées de périmètre au cours du premier semestre 2003 concernent les sociétés Gestipark, au Canada, chez VINCI Park ; et Spark Iberica, en Espagne, chez VINCI Energies. Les autres variations de périmètre résultent principalement de la réorganisation juridique du pôle VINCI Energies (cf. note A ci-dessus).

D. Informations sectorielles

Les données pro forma présentées pour le premier semestre 2002 ont été retraitées pour tenir compte des changements de présentation relatifs aux charges à répartir décrits en note C ci-dessus.

Les tableaux ci-après présentent les informations financières par pôle de métier et par zone géographique.

• Concessions : gestion, dans le cadre de contrats de concession ou de services, d'infrastructures autoroutières, de grands ouvrages, de parcs de stationnement et d'aéroports ; services d'assistance aéroportuaire.

- Énergies : ingénierie et travaux électriques, technologies de l'information et de la communication, équipements thermiques.
- Routes : travaux routiers, production de matériaux, travaux pour l'environnement.
- Construction : conception et construction d'ouvrages de bâtiment, génie civil, travaux hydrauliques, maintenance multitechnique.

Les données par métier suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers globaux.

1. Chiffre d'affaires

1.1. Répartition du chiffre d'affaires par pôle de métier

en millions d'euros	1 ^{er} semestre 2003	1 ^{er} semestre 2002	Variation 2003-2002 à structure		Exercice 2002
			réelle	constante	
Concessions	909,9	882,1	3,2 %	3,1 %	1 850,7
Énergies	1 493,2	1 480,9	0,8 %	- 0,7 %	3 043,9
Routes	2 328,7	2 382,0	- 2,2 %	0,7 %	5 209,2
Construction	3 758,7	3 633,3	3,5 %	5,7 %	7 350,2
Holding, divers et éliminations	24,0	87,5	—	—	99,8
	8 514,5	8 465,8	0,6 %	2,1 %	17 553,8

Les données ci-dessus sont présentées aux bornes de chaque pôle de métier, avant élimination des opérations réalisées avec les autres pôles.

1.2. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

en millions d'euros	1 ^{er} semestre 2003		1 ^{er} semestre 2002		Exercice 2002	
		%		%		%
France	5 131,7	60,3 %	5 008,6	59,2 %	10 317,6	58,8 %
Allemagne	658,2	7,7 %	684,9	8,1 %	1 506,7	8,6 %
Grande-Bretagne	746,5	8,8 %	637,5	7,5 %	1 404,3	8,0 %
Benelux	397,5	4,0 %	369,3	4,4 %	820,6	4,7 %
Autres pays d'Europe	756,2	9,0 %	701,7	8,3 %	1 539,1	8,8 %
Europe hors France ^(*)	2 558,4	30,0 %	2 393,4	28,3 %	5 270,7	30,0 %
Amérique du Nord	420,0	4,9 %	522,0	6,2 %	1 005,5	5,7 %
Reste du monde	404,4	4,7 %	541,8	6,4 %	960,0	5,5 %
Total	8 514,5	100,0 %	8 465,8	100,0 %	17 553,8	100,0 %

(*) Dont zone euro : 1 322 millions d'euros au 30 juin 2003, 1 297 millions d'euros au 30 juin 2002 et 2 807 millions d'euros au 31 décembre 2002.

2. Autres informations sectorielles par pôle de métier

en millions d'euros	Concessions	Énergies	Routes	Construction	Holding, divers et éliminations	Total
1^{er} semestre 2003						
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires	909,9	1 493,2	2 328,7	3 758,7	24,0	8 514,5
Excédent brut d'exploitation	357,6	69,8	76,2	178,4	4,1	686,1
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>39,3 %</i>	<i>4,7 %</i>	<i>3,3 %</i>	<i>4,7 %</i>	—	<i>8,1 %</i>
Résultat d'exploitation	256,7	49,4	8,3	112,8	(0,7)	426,5
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>28,2 %</i>	<i>3,3 %</i>	<i>0,4 %</i>	<i>3,0 %</i>	—	<i>5,0 %</i>
Résultat net	89,0	22,6	0,4	76,1	7,5	195,6
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>9,8 %</i>	<i>1,5 %</i>	<i>0,0 %</i>	<i>2,0 %</i>	—	<i>2,3 %</i>
Bilan						
Provisions	115,1	184,8	253,6	737,0	262,0	1 552,6
Exploitation	93,9	151,7	213,1	618,7	46,5	1 123,9
Financier	11,0	0,1	0,1	12,6	53,0	77,0
Exceptionnel	10,2	33,0	40,4	105,7	162,5	351,7
Endettement financier net ^(*)	(2 981,3)	259,8	2,2	880,3	(1 337,2)	(3 176,2)

en millions d'euros	Concessions	Énergies	Routes	Construction	Holding, divers et éliminations	Total
1^{er} semestre 2002 pro forma						
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires	882,1	1 480,9	2 382,0	3 633,3	87,5	8 465,8
Excédent brut d'exploitation ^(**)	356,3	84,7	88,6	191,4	1,0	722,0
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>40,4 %</i>	<i>5,7 %</i>	<i>3,7 %</i>	<i>5,3 %</i>	—	<i>8,5 %</i>
Résultat d'exploitation ^(**)	253,0	44,7	6,8	111,9	(0,1)	416,3
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>28,7 %</i>	<i>3,0 %</i>	<i>0,3 %</i>	<i>3,1 %</i>	—	<i>4,9 %</i>
Résultat net	72,2	34,0	(9,1)	78,7	(2,2)	173,6
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>8,2 %</i>	<i>2,3 %</i>	<i>-0,4 %</i>	<i>2,2 %</i>	—	<i>2,1 %</i>
Bilan						
Provisions	113,2	213,2	283,6	797,7	235,0	1 642,7
Exploitation	104,4	156,0	233,8	654,2	39,8	1 188,2
Financier	—	1,0	0,2	12,4	21,5	35,1
Exceptionnel	8,8	56,2	49,6	131,1	173,7	419,4
Endettement financier net ^(*)	(2 923,3)	293,0	(208,9)	660,1	(1 526,5)	(3 705,6)

(*) Hors actions autodétenues.

(**) Cf. « Comparabilité des exercices : comptes pro forma » en note C de l'Annexe aux comptes consolidés, page 11.

en millions d'euros	Concessions	Énergies	Routes	Construction	Holding, divers et éliminations	Total
Exercice 2002						
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires	1 850,7	3 043,9	5 209,2	7 350,2	99,8	17 553,8
Excédent brut d'exploitation	776,9	174,8	321,9	394,8	(4,4)	1 664,0
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>42,0 %</i>	<i>5,7 %</i>	<i>6,2 %</i>	<i>5,4 %</i>	—	<i>9,5 %</i>
Résultat d'exploitation	566,6	117,8	165,7	212,3	4,9	1 067,3
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>30,6 %</i>	<i>3,9 %</i>	<i>3,2 %</i>	<i>2,9 %</i>	—	<i>6,1 %</i>
Résultat net	169,9	75,1	96,3	150,4	(13,9)	477,8
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>9,2 %</i>	<i>2,5 %</i>	<i>1,8 %</i>	<i>2,0 %</i>	—	<i>2,7 %</i>
Bilan						
Provisions	105,1	203,5	265,2	782,3	271,9	1 627,9
Exploitation	96,0	161,9	218,0	646,1	45,7	1 167,7
Financier	—	0,1	0,4	12,2	37,1	49,8
Exceptionnel	9,1	41,5	46,8	124,0	189,1	410,5
Endettement financier net ^(*)	(2 972,7)	391,5	197,6	994,5	(1 291,5)	(2 680,6)

(*) Hors actions autodétenues.

3. Informations sectorielles spécifiques du pôle Concessions

en millions d'euros	Cofiroute	VINCI Park	VINCI Infra- structures	VINCI Airports	VINCI Airports Services	VINCI Concessions holding	Total
1^{er} semestre 2003							
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires	383,4	244,2	44,4	7,4	230,5	0,0	909,9
Excédent brut d'exploitation	255,0	84,7	15,7	1,0	6,8	(5,6)	357,6
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>66,5 %</i>	<i>34,7 %</i>	<i>35,4 %</i>	<i>13,5 %</i>	<i>3,0 %</i>	—	<i>39,3 %</i>
Résultat d'exploitation	197,8	56,8	8,2	(0,5)	0,1	(5,7)	256,7
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>51,6 %</i>	<i>23,3 %</i>	<i>18,5 %</i>	<i>-6,8 %</i>	<i>0,0 %</i>	—	<i>28,2 %</i>
Résultat net	65,3	19,5	(1,5)	1,0	(7,5)	12,2	89,0
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>17,0 %</i>	<i>8,0 %</i>	<i>-3,4 %</i>	<i>13,5 %</i>	<i>-3,3 %</i>	—	<i>9,8 %</i>
Bilan							
Provisions	65,6	25,5	8,8	1,2	14,0		115,1
Endettement financier net	(1 639,0)	(485,4)	(501,1)	30,2	(332,0)	(54,1)	(2 981,4)

en millions d'euros	Cofiroute	VINCI Park	VINCI Infra- structures	VINCI Airports	VINCI Airports Services	VINCI Concessions holding	Total
1^{er} semestre 2002 pro forma							
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires	363,3	233,0	46,4	8,9	230,5	0,0	882,1
Excédent brut d'exploitation ^(*)	241,5	80,5	19,1	2,9	14,0	(1,7)	356,3
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>66,5 %</i>	<i>34,5 %</i>	<i>41,2 %</i>	<i>32,6 %</i>	<i>6,1 %</i>	—	<i>40,4 %</i>
Résultat d'exploitation ^(*)	181,9	53,2	10,9	0,9	7,8	(1,7)	253,0
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>50,1 %</i>	<i>22,8 %</i>	<i>23,5 %</i>	<i>10,1 %</i>	<i>3,4 %</i>	—	<i>28,7 %</i>
Résultat net	58,9	21,7	(2,3)	1,5	(5,9)	(1,7)	72,2
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>16,2 %</i>	<i>9,3 %</i>	<i>- 5,0 %</i>	<i>16,9 %</i>	<i>- 2,6 %</i>	—	<i>8,2 %</i>
Bilan							
Provisions	73,3	30,0	7,1	—	2,7	—	113,1
Endettement financier net	(1 612,7)	(531,7)	(461,0)	35,9	(353,8)	—	(2 923,3)

^(*) Cf. « Comparabilité des exercices : comptes pro forma » en note C de l'Annexe aux comptes consolidés, page 11.

en millions d'euros	Cofiroute	VINCI Park	VINCI Infra- structures	VINCI Airports	VINCI Airports Services	VINCI Concessions holding	Total
Exercice 2002							
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires	787,1	484,0	76,1	17,9	485,6	0,0	1 850,7
Excédent brut d'exploitation	537,0	176,3	36,2	5,8	24,4	(2,8)	776,9
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>68,2 %</i>	<i>36,4 %</i>	<i>47,6 %</i>	<i>32,4 %</i>	<i>5,0 %</i>	—	<i>42,0 %</i>
Résultat d'exploitation	424,4	113,6	19,6	2,8	9,0	(2,8)	566,6
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>53,9 %</i>	<i>23,5 %</i>	<i>25,8 %</i>	<i>15,6 %</i>	<i>1,9 %</i>	—	<i>30,6 %</i>
Résultat net	141,4	48,0	(6,1)	2,7	(13,3)	(2,8)	169,9
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>18,0 %</i>	<i>9,9 %</i>	<i>- 8,0 %</i>	<i>15,1 %</i>	<i>- 2,7 %</i>	—	<i>9,2 %</i>
Bilan							
Provisions	67,0	25,3	7,8	1,4	3,6	—	105,1
Endettement financier net	(1 635,9)	(517,7)	(477,0)	(2,4)	(300,2)	(39,5)	(2 972,7)

E. Notes relatives au compte de résultat

4. Résultat financier

en millions d'euros	1 ^{er} semestre 2003	1 ^{er} semestre 2002	Exercice 2002
Frais financiers nets ^(*)	(90,3)	(90,4)	(188,3)
Dividendes perçus	28,9	10,0	15,7
Autres provisions financières	(2,5)	(0,6)	(5,9)
Résultat de change et divers	0,5	(2,7)	(13,6)
	(63,4)	(83,7)	(192,1)

^(*) Dont amortissement de la prime de remboursement des Océane pour 15,8 millions d'euros au 30 juin 2003, 11,7 millions au 30 juin 2002 et 27,5 millions au 31 décembre 2002.

Les frais financiers nets de la période proviennent principalement des concessions (-65,5 millions d'euros), dont -40,8 millions d'euros au titre de Cofiroute.

Le résultat de change pris en compte sur la période s'élève à +0,8 million d'euros. Ce montant tient compte de l'incidence des opérations de couverture réalisées par le Groupe.

5. Résultat exceptionnel

en millions d'euros	1 ^{er} semestre 2003	1 ^{er} semestre 2002	Exercice 2002
Résultat net sur cessions d'actifs	13,5	7,9	24,4
Coûts nets de restructuration	(17,0)	(13,2)	(65,3)
Autres charges et produits exceptionnels (nets de provisions)	35,8	24,8	48,0
	32,3	19,5	7,1

Au 30 juin 2003, le résultat net sur cessions d'actifs comprend une plus-value de 11 millions d'euros dégagée à l'occasion de la cession de l'ancien siège social de l'Entreprise Jean Lefebvre.

Les autres charges et produits intègrent des reprises de provision liées au dénouement favorable de plusieurs litiges ou contentieux sur chantiers terminés à l'international.

6. Impôts sur les bénéfices

en millions d'euros	1 ^{er} semestre 2003	1 ^{er} semestre 2002	Exercice 2002
Impôts courants et différés	110,9	111,2	223,1
Taux effectif d'impôts	28,0 %	31,7 %	25,3 %

La charge d'impôt reste stable à 111 millions d'euros. Le poste prend en compte, au premier semestre 2003, la charge d'impôt de Cofiroute pour 55 millions d'euros et celle du holding VINCI pour 38 millions d'euros.

7. Résultat par action

Le résultat net par action est calculé à partir du nombre pondéré d'actions en circulation sur la période, y compris les actions propres classées en valeurs mobilières de placement, destinées notamment aux salariés dans le cadre des plans d'options d'achat d'actions VINCI.

Le résultat net par action après dilution prend en compte le nombre, pondéré sur la période, des équivalents actions ayant un effet dilutif (options de souscription, obligations convertibles).

Par ailleurs, le résultat net est corrigé de l'économie de frais financiers nette d'impôt qui résulterait de la conversion en actions des obligations convertibles.

La dilution résultant de l'exercice des options de souscription est déterminée, conformément aux principes en vigueur, selon la méthode du rachat d'actions définie par les normes internationales (*treasury stock method*).

Les tableaux ci-dessous indiquent le rapprochement entre le résultat net par action et le résultat net dilué :

1 ^{er} semestre 2003	Résultat net ^(*)	Nombre d'actions	Résultat par action ^(**)
Résultat net par action	195,6	83 036 168	2,36
Options de souscription	—	1 566 398	—
Obligations convertibles	15,5	11 308 334	—
Résultat net dilué par action	211,1	95 910 900	2,20
1 ^{er} semestre 2002	Résultat net ^(*)	Nombre d'actions	Résultat par action ^(**)
Résultat net par action	173,6	84 432 091	2,06
Options de souscription	—	2 611 938	—
Obligations convertibles	11,0	7 849 815	—
Résultat net dilué par action	184,6	94 893 844	1,95
Exercice 2002	Résultat net ^(*)	Nombre d'actions	Résultat par action ^(**)
Résultat net par action	477,8	85 019 698	5,62
Options de souscription	—	2 176 980	—
Obligations convertibles	26,6	9 579 075	—
Résultat net dilué par action	504,4	96 775 753	5,21

^(*) En millions d'euros.

^(**) En euros.

Le résultat net par action a progressé de 14,5 % entre le premier semestre 2002 et le premier semestre 2003. Après dilution, la progression est de 12,8 %.

F. Notes relatives au bilan

8. Écarts d'acquisition

Les variations constatées au premier semestre 2003 s'analysent comme suit :

en millions d'euros	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Valeur au 31 décembre 2002	1 576,5	(654,9)	921,6
Écarts d'acquisition constatés dans l'exercice	5,5	—	5,5
Dotation aux amortissements	—	(45,8)	(45,8)
Écarts de conversion	(23,6)	10,6	(13,0)
Sorties de périmètre et divers	(3,5)	4,9	1,5
Valeur au 30 juin 2003	1 555,0	(685,1)	869,8

La dotation de la période intègre une dépréciation exceptionnelle de l'écart d'acquisition de TMS, à hauteur de 15 millions d'euros.

Les principaux écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

en millions d'euros	Valeur brute	30 juin 2003 Amortissements	Valeur nette	31 décembre 2002 Valeur nette
VINCI Park (ex-Sogeparc)	412,9	(62,5)	350,4	357,7
VINCI Airports US	151,0	(44,9)	106,1	118,5
Norwest Holst	104,8	(81,0)	23,8	28,2
Teerbau	82,8	(41,4)	41,5	44,2
Entreprise Jean Lefebvre	74,4	(33,3)	41,1	42,9
TMS	48,6	(26,0)	22,6	38,6
Emil Lundgren AB	26,2	(4,6)	21,6	22,3
Moter SA	25,0	(15,2)	9,7	10,3
SEN	21,6	(2,1)	19,5	20,0
Carrière de Luché	20,9	(4,9)	16,1	16,6
Autres écarts inférieurs à 10 millions d'euros ^(*)	586,7	(369,3)	217,4	222,2
Total	1 555,0	(685,1)	869,8	921,6

^(*) En valeur unitaire nette.

9. Immobilisations du domaine concédé

Les immobilisations du domaine concédé comprennent à la fois les mises de fonds réalisées par le Groupe dans le cadre de ses engagements au titre des contrats de concession et la valeur immobilisée des ouvrages concédés.

9.1. Variation au cours de la période

en millions d'euros	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Valeur au 31 décembre 2002	6 595,0	(1 888,6)	4 706,4
Variations de périmètre	10,0	(5,4)	4,6
Acquisitions	231,0	—	231,0
Cessions	(35,9)	33,3	(2,6)
Amortissements et provisions de l'exercice	—	(86,3)	(86,3)
Écarts de conversion	(13,9)	1,3	(12,6)
Valeur au 30 juin 2003	6 786,2	(1 945,7)	4 840,5

Les acquisitions de la période concernent principalement Cofiroute, pour 127,3 millions d'euros (autoroute A85 et tunnel VL1 de l'A86 essentiellement), et le pont de Rion-Antirion, en Grèce, pour 84,6 millions d'euros.

9.2. Répartition par activité

en millions d'euros	Valeur brute	30 juin 2003 Amortissements	Valeur nette	31 décembre 2002 Valeur nette
Stationnement	1 211,0	(428,8)	782,2	804,9
Cofiroute	4 391,4	(1 457,1)	2 934,3	2 865,9
Autres concessions d'infrastructures	1 183,7	(59,7)	1 124,0	1 035,5
	6 786,2	(1 945,7)	4 840,5	4 706,4

10. Immobilisations corporelles

Variation au cours de la période

en millions d'euros	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Valeur au 31 décembre 2002	4 530,9	(2 604,2)	1 926,7
Variations de périmètre	(65,2)	34,4	(30,8)
Acquisitions	196,1	—	196,1
Cessions	(156,7)	128,7	(28,0)
Amortissements et provisions de l'exercice	—	(195,3)	(195,3)
Écarts de conversion	(32,0)	17,3	(14,7)
Valeur au 30 juin 2003	4 473,2	(2 619,1)	1 854,0

11. Titres immobilisés

Au 30 juin 2003, les titres immobilisés se décomposent de la façon suivante :

en millions d'euros	% de détention	30 juin 2003 Valeur nette comptable	Valeur boursière	Cours de Bourse
Titres de participation cotés (ASF)	17,95 %	1 103,1	1 055,2	25,45 euros
TIAP (TBI)	14,90 %	81,0	65,4	54,5 pence
Autres titres de participation (non cotés)	—	183,9	—	—
Total	—	1 368,0	—	—

Sur le premier semestre 2003, le Groupe a procédé à l'acquisition complémentaire de 2 320 000 titres ASF au prix moyen de 25,12 euros, représentant un investissement de 58,2 millions d'euros. Ces actions comprennent pour l'essentiel le rachat de la participation d'Eiffage.

Le Groupe estime que les valeurs boursières des titres TBI et ASF au 30 juin 2003 ne sont pas représentatives de leurs valeurs

d'utilité : c'est pourquoi les valeurs auxquelles ces titres ont été comptabilisés, soit 26,60 euros par action pour ASF et 65 pence par action pour TBI, ont été maintenues. S'agissant de TBI, il est rappelé qu'une provision pour dépréciation exceptionnelle de 34 millions d'euros avait été comptabilisée au 31 décembre 2001 afin de ramener la valeur des actions dans les comptes du Groupe à leur valeur d'utilité, calculée selon la méthode des *cashflows* actualisés.

12. Titres mis en équivalence

Variation de la période

en millions d'euros	30 juin 2003	31 décembre 2002
Valeur en début d'exercice	107,3	135,4
Changement de mode de consolidation	—	(5,5)
Part du groupe dans les résultats de l'exercice	(0,3)	0,8
<i>dont concessions</i>	2,3	(2,5)
Dividendes distribués	(3,7)	(4,9)
Autres variations de périmètre et écarts de conversion	(4,3)	(18,5)
Valeur en fin d'exercice	99,0	107,3
<i>dont concessions</i>	83,9	86,1

Les titres mis en équivalence au 30 juin 2003 concernent pour l'essentiel les sociétés concessionnaires d'infrastructures dans lesquelles le Groupe détient une influence notable. Il s'agit des ponts sur la Severn, en Grande-Bretagne (Severn River Crossing), des aéroports mexicains des groupements Asur (ITA) et GACN

(SETA), des ponts sur le Tage, au Portugal (Lusoponte), du tunnel du Prado-Carénage, à Marseille (SMTPC), et de la société ADP Management, qui détient 10 % de l'aéroport de Pékin et 25 % de celui de Liège, et dans laquelle le Groupe détient une participation de 34 %.

13. Besoin (excédent) en fonds de roulement

en millions d'euros	30 juin 2003	30 juin 2002	31 décembre 2002
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	505,0	585,3	423,7
Créances d'exploitation	8 235,9	8 424,2	7 431,8
Provisions sur créances d'exploitation	(425,5)	(401,0)	(433,5)
Stocks et créances d'exploitation (I)	8 315,4	8 608,5	7 422,0
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	8 912,4	9 025,3	8 500,9
Dettes d'exploitation (II)	8 912,4	9 025,3	8 500,9
Besoin en fonds de roulement (I-II)	(596,9)	(416,8)	(1 078,9)

La dégradation du besoin en fonds de roulement sur le premier semestre résulte principalement du faible niveau des encaissements durant cette période (cf. note B ci-dessus).

14. Créances financières à court terme

Les créances financières à court terme comprennent les comptes courants financiers de sociétés non consolidées pour un montant de 143 millions d'euros au 30 juin 2003.

15. Valeurs mobilières de placement

L'analyse des valeurs mobilières de placement est la suivante :

en millions d'euros	30 juin 2003	30 juin 2002	31 décembre 2002
Valeurs mobilières de placement	2 507,3	1 122,2	2 205,7
<i>dont actions VINCI</i>	<i>182,2</i>	<i>382,2</i>	<i>187,8</i>

Au 30 juin 2003, l'autodétention est constituée de 4 035 181 actions, représentant 4,83 % du capital de référence. Acquisées à un prix moyen de 46,82 euros, ces actions sont affectées en totalité à la couverture des plans d'options d'achat d'actions attribuées au management du Groupe. VINCI n'a procédé à aucun rachat d'action propre au cours du premier semestre 2003.

Par ailleurs, VINCI a conclu le 27 juin 2003 une option de vente portant sur 20 000 actions VINCI. Cette option vient à échéance au 26 septembre 2003.

Les autres valeurs mobilières de placement sont principalement composées de titres de créances négociables et de parts de produits de trésorerie (fonds communs de placement ou Sicav).

16. Variation des capitaux propres

Les augmentations de capital de la période correspondent aux actions émises dans le cadre du plan d'épargne Groupe et de levées d'options de souscription.

Le capital social au 30 juin 2003 est composé de 83 524 703 actions de 10 euros nominal.

17. Intérêts minoritaires

Au cours de la période, les intérêts minoritaires ont évolué comme suit :

en millions d'euros	30 juin 2003	30 juin 2002	31 décembre 2002
Valeur en début d'exercice	511,9	511,4	511,4
Variations de périmètre	(7,8)	(28,7)	(30,7)
Augmentations de capital souscrites par des tiers	0,1	2,1	2,2
Part des minoritaires sur les résultats de l'exercice	42,9	36,2	79,8
Dividendes distribués	(21,7)	(15,6)	(50,8)
Valeur en fin de période	525,5	505,4	511,9

Au 30 juin 2003, le montant des intérêts minoritaires de Cofiroute s'élève à 360 millions d'euros, contre 335 millions d'euros au 31 décembre 2002 ; ceux de CFE à 81 millions d'euros, contre 86 millions d'euros au 31 décembre 2002.

18. Subventions d'investissement

Ce poste comprend les subventions d'investissement reçues dans le cadre de concessions d'infrastructures (dont, au 30 juin 2003, le pont de Rion-Antirion, en Grèce, pour 314 millions d'euros et le Consortium Stade de France pour 127 millions

d'euros). La variation de la période comprend la subvention d'investissement de 22,2 millions d'euros reçue par la société Gefyra, concessionnaire du pont de Rion-Antirion.

19. Provisions pour risques et charges

Au cours de la période, les provisions pour risques et charges au passif du bilan ont évolué comme suit :

en millions d'euros	31 décembre 2002	Dotations	Utilisations	Reprises non utilisées	Variations de périmètre et autres	30 juin 2003
Service après-vente	246,6	20,3	(25,4)	(0,8)	(2,3)	238,5
Pertes à terminaison et risques chantiers	312,7	170,3	(145,4)	(7,5)	(4,1)	326,1
Grosses réparations	148,6	20,8	(22,9)	(0,1)	1,1	147,5
Litiges et autres risques d'exploitation	459,7	38,4	(62,3)	(16,1)	(7,9)	411,8
Risques d'exploitation	1 167,6	250,0	(255,9)	(24,5)	(13,2)	1 123,9
Risques financiers	49,8	19,7	(3,4)	—	10,9	77,0
Restructuration	71,6	16,8	(25,1)	(3,4)	(1,8)	58,1
Autres risques exceptionnels	338,9	19,2	(23,9)	(37,8)	(2,9)	293,6
Risques exceptionnels	410,5	36,0	(49,0)	(41,2)	(4,6)	351,7
Total	1 627,9	305,6	(308,3)	(65,7)	(6,9)	1 552,6

Les reprises non utilisées sont principalement liées au dénouement favorable de plusieurs contentieux à l'international.

Les provisions pour service après-vente couvrent les obligations des entreprises du Groupe dans le cadre des garanties légales sur les chantiers livrés, notamment les garanties décennales dans le bâtiment. Elles sont estimées de manière statistique, à

partir de l'observation des dépenses des années précédentes, ou de manière individuelle, sur la base des désordres identifiés.

Les provisions pour pertes à terminaison et risques chantiers concernent essentiellement les provisions constituées dans le cas où une prévision à fin d'affaire, établie en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels, fait

ressortir un résultat déficitaire, ainsi que les travaux restant à réaliser sur les chantiers livrés dans le cadre de la garantie de parfait achèvement.

Les provisions pour grosses réparations concernent principalement Cofiroute. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan de travaux pluriannuel établi par les services techniques de la société et révisé chaque année pour tenir compte de l'évolution des coûts et du programme des dépenses correspondantes.

Les provisions pour litiges et autres risques d'exploitation sont, pour l'essentiel, relatives à des litiges clients dont l'instruction excède généralement la durée de l'exercice.

Les provisions pour risques exceptionnels sont destinées à couvrir des risques à caractère non récurrent, notamment les coûts de restructuration pour 58,1 millions d'euros à fin juin 2003 (dont 33,7 millions d'euros pour le pôle Construction, 17,7 millions d'euros pour le pôle Énergies et 5,8 millions d'euros pour le pôle Routes).

20. Endettement financier net

VINCI présente un endettement financier net, avant impact de l'autodétention, de 3 176,1 millions d'euros au 30 juin 2003, contre 3 705,6 millions d'euros au 30 juin 2002, soit une réduction sur douze mois de 529,4 millions d'euros. Après

prise en compte de l'autodétention, l'endettement financier net s'élève à 2 993,9 millions d'euros au 30 juin 2003, contre 2 492,9 millions d'euros au 30 juin 2002.

Il s'analyse comme suit :

en millions d'euros	30 juin 2003	30 juin 2002	31 décembre 2002
Prêts subordonnés à durée indéterminée	(13,1)	(16,9)	(15,6)
Emprunts obligataires	(4 899,8)	(3 458,8)	(4 126,5)
Autres emprunts et dettes financières divers	(1 204,4)	(1 122,5)	(1 118,6)
I - Dettes financières à long terme	(6 117,3)	(4 598,2)	(5 260,7)
Découverts bancaires et autres dettes financières à moins d'un an	(1 193,0)	(1 283,8)	(598,0)
II - Endettement brut	(7 310,4)	(5 882,0)	(5 858,7)
Valeurs mobilières de placement et créances financières à court terme hors actions propres	2 583,5	1 100,3	2 280,0
Disponibilités	1 550,7	1 076,1	898,0
III - Endettement financier net	(3 176,2)	(3 705,6)	(2 680,7)
Actions propres (autodétention)	182,2	382,2	187,8
IV - Endettement financier net après autocontrôle	(2 993,9)	(3 323,4)	(2 492,9)

VINCI a procédé le 7 mai 2003 à une émission obligataire complémentaire de 150 millions d'euros, assimilable à l'émission obligataire du 22 juillet 2002, portant intérêt à 5,875 % et venant à échéance le 22 juillet 2009. Le prix d'émission de cette tranche complémentaire a été fixé à 106,156 %.

Cofiroute a émis le 30 avril 2003 un emprunt obligataire de 600 millions d'euros venant à échéance le 30 avril 2018. Le prix d'émission a été fixé à 99,3128 % du nominal et le coupon à 5,25 %.

Le poste « Découverts bancaires et autres dettes financières à moins d'un an » inclut un montant de billets de trésorerie émis par la société mère VINCI pour 566 millions d'euros (305 millions d'euros au 30 juin 2002), dont 20 millions de dollars US.

G. Informations complémentaires

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du Groupe ou de la Société.

- La réclamation de Nersa contre VINCI s'était traduite fin 1998 par un jugement condamnant celle-ci solidairement avec un entrepreneur italien, mis depuis lors en liquidation. Mis en cause par VINCI, EDF avait, de son côté, été condamnée à garantir celle-ci à hauteur de 40 %, ce qui avait ramené le montant à la charge de VINCI à 13,6 millions d'euros (principal et intérêts), avant prise en compte des indemnités d'assurance. Les circonstances de l'affaire ont conduit VINCI à relever appel de cette décision début 1999 ; cette procédure est toujours en cours. Entre-temps, et dans le cadre des actions et procédures menées depuis 1999 à l'encontre des assureurs de la responsabilité du Groupe, un règlement indemnitaire global de 11,5 millions d'euros a été obtenu, ramenant ainsi, en l'état actuel, la charge résiduelle sur cette affaire pour VINCI à 2,1 millions d'euros.

- La SNCF a saisi le tribunal administratif de Paris en 1997 de multiples requêtes dirigées contre de nombreuses entreprises du BTP et ayant pour objet le versement d'indemnités compensant le préjudice qu'elle estime avoir subi lors de la conclusion, entre 1987 et 1990, de marchés relatifs à la construction des lignes de TGV Nord et Rhône-Alpes et à leur interconnexion. Cette demande était la conséquence de la condamnation des entreprises concernées par le Conseil de la concurrence en 1995, que la cour d'appel de Paris (statuant sur renvoi après cassation de son précédent arrêt de 1997) a globalement confirmée. Le Groupe estime que la SNCF n'a subi aucun préjudice financier à l'occasion de la conclusion de ces marchés avec ses filiales concernées. Cette procédure administrative fait actuellement l'objet d'une mesure d'expertise sur deux marchés concernés (les autres requêtes étant en cours d'instruction par le tribunal).

- Un litige oppose VINCI à la société américaine Global Industries devant le tribunal de commerce de Paris quant aux conséquences de l'échec de la cession à cette dernière de la société ETPM par Groupe GTM. Chacune des parties réclame à l'autre l'indemnisation du préjudice découlant de la rupture de leurs relations. VINCI ne s'attend pas, en cas d'issue défavorable, à une incidence significative de ce litige sur sa situation financière.

- Un litige oppose VINCI à la société Bouygues Bâtiment dans le cadre de leurs relations d'actionnaires de la société Consortium Stade de France. Bouygues Bâtiment demande

qu'un droit de préemption lui soit reconnu pour l'acquisition de la moitié des actions de cette société antérieurement détenues par la société Groupe GTM et dont VINCI a acquis la propriété à l'issue de la fusion intervenue entre les deux sociétés le 19 décembre 2000. Le tribunal de commerce de Paris a considéré par un jugement rendu le 14 septembre 2002 que Bouygues Bâtiment et VINCI devraient détenir une participation égale dans la société concessionnaire et il a nommé un expert chargé de fournir des éléments permettant de valoriser les actions de la société. VINCI, qui a fait appel de cette décision, ne s'attend pas, en cas d'issue défavorable, à une incidence significative de ce litige sur sa situation financière.

- Dans le cadre de la réalisation d'un hôtel à Lyon et en raison d'une livraison retardée accidentellement par un incendie provoqué par un sous-traitant, un litige oppose Sogea Nord-Ouest, filiale de Sogea Construction, au maître d'ouvrage HIL quant à l'application des pénalités de retard et à l'appréciation du préjudice subi. Sogea Nord-Ouest a fait appel du jugement du tribunal de commerce de Lyon du 10 octobre 2000, la condamnant à payer 9 millions d'euros à HIL, et a exercé des recours à l'égard du sous-traitant responsable. L'arrêt de la cour d'appel pourrait être rendu au deuxième semestre 2003. VINCI ne s'attend pas, en cas d'issue défavorable, à une incidence significative de ce litige sur sa situation financière.

- CBC fait l'objet de plusieurs procédures, devant les juridictions mexicaines, de la part d'un des actionnaires de la société Prodipe Inc. et de la part d'un établissement public mexicain, qui prétendent que CBC n'a pas respecté les termes d'un protocole d'accord relatif au développement d'un site touristique en Basse Californie, dont le financement était garanti pour 7,2 millions de dollars US par la Coface, elle-même contre-garantie par cet établissement public mexicain.

Par ailleurs, CBC a construit pour le compte d'Intertour, dont elle détenait une partie du capital, un hôtel à Bratislava (Slovaquie). Le financement de cette opération a été effectué sous forme de billets à ordre émis par CBC et escomptés sans recours auprès d'une banque française, elle-même contre-garantie par des établissements financiers étrangers. Par suite du défaut de paiement d'Intertour, ces établissements financiers ont engagé plusieurs procédures, dont l'une devant le tribunal de commerce de Paris, où CBC a été appelée en garantie pour un montant de 41 millions d'euros en principal.

En ce qui concerne ces deux litiges relatifs à CBC, VINCI ne s'attend pas, en l'état actuel des deux dossiers, à une incidence significative sur sa situation financière.

- Enfin, plusieurs sociétés du groupe VINCI font l'objet d'enquêtes ou de procédures dans le cadre de la législation sur la concurrence, et certains collaborateurs du groupe VINCI font l'objet, à titre personnel, de procédures d'enquête judiciaire visant à déterminer s'ils ont participé à des pratiques restrictives de concurrence ou fait des actifs sociaux un usage inadapté qui aurait profité directement ou indirectement à des personnalités ou à des partis politiques. VINCI ne s'attend pas que ces procédures, en cas d'issue défavorable, aient pour effet de dégrader de manière significative sa situation financière.

L'ensemble des réclamations déposées au titre des litiges mentionnés ci-dessus représentent un total de l'ordre de 300 millions d'euros. Considérant comme infondées une large part de ces réclamations et tenant compte des jugements rendus en première instance, le Groupe a évalué à environ 100 millions d'euros les risques réels liés à ces procédures ; des provisions à due concurrence de ce montant sont inscrites dans les bilans au 30 juin 2003 des sociétés concernées.

Liste des principales sociétés consolidées au 30 juin 2003

	Méthode de consolidation	% intérêt groupe VINCI
1. Concessions		
VINCI Concessions SA	IG	100,00 %
VINCI Park	IG	100,00 %
Sogeparc France	IG	99,95 %
Sogeparc CGST	IG	100,00 %
VINCI Park Services Ltd (Grande-Bretagne)	IG	100,00 %
Zeson (Hong Kong)	IG	100,00 %
TFM (Grande-Bretagne)	IG	100,00 %
Cofiroute	IG	65,34 %
VINCI Infrastructures	IG	100,00 %
Stade de France	IP	66,67 %
SMTPC (tunnel du Prado-Carénage)	ME	31,34 %
Lusoponte (ponts sur le Tage - Portugal)	ME	30,85 %
Severn River Crossing (Grande-Bretagne)	ME	35,00 %
Strait Crossing Development Inc. (Canada)	IP	49,90 %
Gefyra (pont de Rion-Antirion - Grèce)	IG	53,00 %
Autopista del Bosque (autoroute Chillán-Collipulli - Chili)	IG	82,95 %
VINCI Airports	IG	100,00 %
Société concessionnaire de l'aéroport de Pochentong (Cambodge)	IP	70,00 %
Inversiones Técnicas Aeroportuarias - ITA (Mexique)	ME	24,50 %
Servicios de Tecnología Aeroportuaria - SETA (Mexique)	ME	37,25 %
ADP Management	ME	34,00 %
VINCI Airports UK	IG	100,00 %
VINCI Airports Services	IG	100,00 %
VINCI Airports US (WFS)	IG	100,00 %
SEN	IG	100,00 %
SPA TRANS	IG	100,00 %

IG : intégration globale. IP : intégration proportionnelle. ME : mise en équivalence.

	Méthode de consolidation	% intérêt groupe VINCI
2. Énergies		
VINCI Énergies	IG	100,00 %
TMS (Autriche)	IG	100,00 %
SDEL Tertiaire	IG	100,00 %
VINCI Énergies Deutschland et ses filiales (Controlmatic, G+H Isolierung, Calanbau)	IG	100,00 %
Garczynski Traploir	IG	100,00 %
Santerne Exploitation	IG	100,00 %
VINCI Énergies Île-de-France	IG	100,00 %
Tunzini	IG	100,00 %
Tunzini Protection Incendie	IG	100,00 %
Emil Lundgren (Suède)	IG	100,00 %
Fournié-Grospaud	IG	100,00 %
Graniou Île-de-France	IG	100,00 %
GTIE UK (Grande-Bretagne)	IG	100,00 %
VINCI Énergies Activités spéciales	IG	100,00 %
Lefort Francheteau	IG	100,00 %
3. Routes		
Eurovia	IG	100,00 %
Ringway (Grande-Bretagne)	IG	90,65 %
Hubbard (États-Unis)	IG	100,00 %
SSZ (République tchèque)	IG	92,06 %
Eurovia Champagne-Ardenne Lorraine	IG	100,00 %
Eurovia Méditerranée	IG	100,00 %
Eurovia Île-de-France	IG	100,00 %
Probisa Tecnología y Construcción (Espagne)	IG	87,84 %
Construction DJL (Canada)	IG	95,80 %
Eurovia Bretagne	IG	100,00 %
EJL Île-de-France	IG	100,00 %
Eurovia Alpes	IG	100,00 %
Eurovia Normandie	IG	100,00 %
Bitumix (Chili)	IG	50,10 %
Boucher (Belgique)	IG	100,00 %
EJL Sud-Est	IG	100,00 %
EJL Est	IG	100,00 %
Cestné Stavby Kosice (Slovaquie)	IG	95,56 %
EJL Centre	IG	100,00 %
CTW Strassenbaustoff (Suisse)	IG	57,43 %
EJL Méditerranée	IG	100,00 %
Eurovia Polska Spolka Akcyjna (Pologne)	IG	92,46 %
Eurovia GmbH (Allemagne)	IG	100,00 %
Teerbau	IG	100,00 %
Eurovia VBU	IG	100,00 %

IG : intégration globale. IP : intégration proportionnelle. ME : mise en équivalence.

	Méthode de consolidation	% intérêt groupe VINCI
4. Construction		
Sogea Construction	IG	100,00 %
SICRA	IG	100,00 %
Campenon Bernard Construction	IG	100,00 %
Bateg	IG	100,00 %
Sogea Nord-Ouest	IG	100,00 %
Campenon Bernard Méditerranée	IG	100,00 %
Sogea Nord	IG	100,00 %
EMCC	IG	100,00 %
Deschiron	IG	100,00 %
Énergilec	IG	100,00 %
VINCI Environnement	IG	100,00 %
GTM Construction		
GTM Génie civil et Services	IG	100,00 %
GTM Bâtiment	IG	100,00 %
Dumez Île-de-France	IG	100,00 %
Chantiers Modernes	IG	100,00 %
Les Travaux du Midi	IG	100,00 %
Lainé Delau	IG	100,00 %
GTM Terrassement	IG	100,00 %
Dumez Méditerranée	IG	100,00 %
Petit	IG	100,00 %
Dumez EPS	IG	100,00 %
Scao	IP	33,33 %
VINCI Construction Filiales Internationales		
Sogea-Satom	IG	100,00 %
Warbud (Pologne)	IG	72,93 %
SBTPC (Réunion)	IG	100,00 %
Hidepitö (Hongrie)	IG	97,69 %
SMP (République tchèque)	IG	87,52 %
First Czech Construction Company (République tchèque)	IG	100,00 %
Dumez Calédonie	IG	100,00 %
Sobea Gabon (Gabon)	IG	90,00 %
Sogea Martinique	IG	100,00 %

IG : intégration globale. IP : intégration proportionnelle. ME : mise en équivalence.

	Méthode de consolidation	% intérêt groupe VINCI
VINCI Construction Grande-Bretagne, Allemagne et États-Unis		
VINCI PLC (Grande-Bretagne)	IG	100,00 %
Rosser & Russell (Grande-Bretagne)	IG	100,00 %
Crispin & Borst (Grande-Bretagne)	IG	100,00 %
VINCI Investment (Grande-Bretagne)	IG	100,00 %
SKE (Allemagne)	IG	100,00 %
Brüggemann (Allemagne)	IG	100,00 %
SKE SSI (États-Unis)	IG	100,00 %
Klee (Allemagne)	IG	100,00 %
VINCI Bautech (Allemagne)	IG	100,00 %
Compagnie d'entreprises CFE (Belgique)		
Dredging Environmental and Marine Engineering - DEME	IP	21,67 %
MBG	IG	45,38 %
Bageci	IG	45,38 %
Van Wellen	IP	22,69 %
VINCI Construction Grands Projets		
Socaso	IG	100,00 %
Constructora Dumez-GTM Tribasa (Chili)	IG	99,99 %
Janin Atlas (Canada)	IG	100,00 %
Freyssinet		
Freyssinet France	IG	100,00 %
The Reinforced Earth Cy - RECO (États-Unis)	IG	100,00 %
Ménard Soltraitement	IG	100,00 %
Freyssinet International et C ^{ie}	IG	100,00 %
Immer Property (Australie)	IG	70,00 %
Freyssinet Korea (Corée)	IG	90,00 %
Freyssinet Hong Kong (Hong Kong)	IG	100,00 %
5. Autres entités opérationnelles		
Sorif (immobilier)	IG	100,00 %
Elige (immobilier)	IG	100,00 %
Doris Engineering	ME	36,95 %

IG : intégration globale. IP : intégration proportionnelle. ME : mise en équivalence.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes consolidés semestriels

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2003

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats consolidés présenté sous la forme de comptes consolidés semestriels de la société VINCI, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes consolidés semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes consolidés semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes consolidés semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, à la fin de ce semestre.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes consolidés semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 10 octobre 2003

Les commissaires aux comptes

Deloitte Touche Tohmatsu

Thierry Benoit

RSM Salustro Reydel

Bernard Cattenoz

Benoît Lebrun